

## IDENTIFICATION DE *STRYCHNOS WALLICHIANA* STEUD. EX DC.

par Christiane TIREL<sup>1</sup>

**RÉSUMÉ :** Il est erroné de considérer *Strychnos Wallichiana* comme une espèce établie par BENTHAM. C'est DE CANDOLLE qui, le premier et douze ans avant BENTHAM, a validement publié cette espèce. L'holotype de *Strychnos Wallichiana* Steud. ex DC. est le spécimen *Wallich 1590* existant dans l'herbier DE CANDOLLE à Genève. *Strychnos Wallichiana* sensu Bentham est conspécifique de *Strychnos Kerrii* Hill.

**SUMMARY :** It is erroneous to consider *Strychnos Wallichiana* as a species established by BENTHAM. It was, in fact, originally and validly described by DE CANDOLLE twelve years before BENTHAM's publication. The holotype of *Strychnos Wallichiana* Steud. ex DC. is the specimen *Wallich 1590* in the DE CANDOLLE Herbarium in Geneva. *Strychnos Wallichiana* sensu Bentham is conspecific with *Strychnos Kerrii* Hill.

STEUDEL en 1870 fait paraître dans *Nomenclator Botanicus* le nom d'une espèce nouvelle : *Strychnos Wallichiana*, nom qu'il donne à l'échantillon *1590 Wallich* sans le décrire (*nomen nudum*). A. DE CANDOLLE et G. BENTHAM, reprenant l'épithète spécifique de STEUDEL, publient à douze ans d'intervalle une description du *1590 Wallich*. Or les caractères relevés diffèrent suivant les deux auteurs. Doit-on, comme il a toujours été fait jusqu'à présent, comprendre l'espèce *S. Wallichiana* dans le sens de BENTHAM? Faut-il écrire *Strychnos Wallichiana* Steud. ex DC. ou *Strychnos Wallichiana* Steud ex Bentham? Telle est la question à laquelle nous nous proposons de répondre.

C'est l'hétérogénéité du matériel constituant le *1590 Wallich*<sup>2</sup> qui est à l'origine des différences existant entre la description de DE CANDOLLE et celle de BENTHAM. En effet, en rassemblant les échantillons portant ce numéro et dispersés dans les différents herbiers d'Europe, nous trouvons en mélange trois espèces que nous appelons provisoirement **a, b, c** : — espèce **a**, représentée par des rameaux feuillés et fleuris; feuilles de

1. Nous remercions Monsieur le Directeur et Monsieur le Conservateur Principal du Conservatoire et Jardin botaniques de Genève pour les renseignements et les photographies qu'ils ont bien voulu nous transmettre. Monsieur BISSER, Professeur au Chelsea College of Science and Technology, a eu l'amabilité de procéder pour nous à quelques vérifications dans les herbiers de Kew.

2. WALLICH avait, pour sa part, rattaché ce lot de plantes récoltées par DE SILVA à l'espèce *S. lucida* auct. Wall., non R.Br..



Pl. 1. — Le 1599 Wallich de l'herbier De Candolle à Genève : holotype de *Strychnos Wallichiana* Steud. ex DC.

forme ovée-elliptique, aiguës à brièvement acuminées au sommet, à réseau de nervilles irrégulier; fleurs à pistil glabre et corolle à gorge nue.

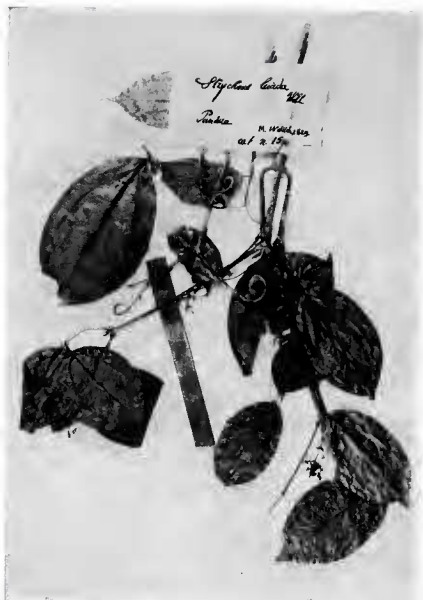
- espèce **b**, représentée par des rameaux pourvus de feuilles, de fleurs, mais aussi de crochets disposés par paires. Les feuilles sont oblongues-ovées, à acumen brusque et long, à réseau de nervilles très serré et très fin; fleurs à pistil velu et corolle garnie d'une dense couronne de poils au niveau de la gorge.
- espèce **c**, représentée seulement par quelques feuilles qui ressemblent à celle de l'espèce **b** mais ici les mailles du réseau de nervilles apparaissent moins serrées et moins régulières<sup>1</sup>.

Le spécimen 1590 de l'herbier de WALLICH à Kew est entièrement constitué, à l'exception d'une feuille, par des éléments de l'espèce **b**. C'est cette espèce qu'en 1857 BENTHAM décrit de façon très précise et complète sur des échantillons de BRUCE et SIMONS qu'il a comparés à la plante de l'herbier WALLICH.

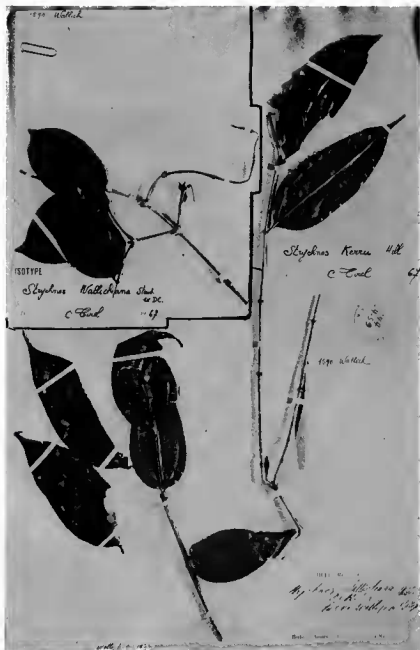
Parue dans le Prodrôme 9 en 1845, la description du 1590 Wallich par DE CANDOLLE est plus succincte. Cependant les caractères que relève DE CANDOLLE pour les feuilles : « *ovalis* », et surtout pour les fleurs : « *cor. fauce nudâ* », ne peuvent correspondre qu'à l'espèce **a**. Dans l'herbier DC nous trouvons d'ailleurs une part homogène de 1590 Wallich, présentant les feuilles et les fleurs de l'espèce **a**. Mais les rameaux de cet échantillon sont dépourvus de crochets alors que DE CANDOLLE ajoute : « *Circhi specimen mei sunt aut bifidi aut inter se oppositi* ». Il a donc pu observer sur une autre part du 1590 Wallich les crochets de l'espèce **b**. Justement le spécimen existant actuellement dans l'herbier général du Conservatoire de Genève est formé d'une branche florifère de l'espèce **a** et d'un fragment de l'espèce **b** porteur de trois paires de crochets et de trois feuilles. C'est donc probablement à partir de ces deux parts que DE CANDOLLE a écrit sa diagnose. Remarquons cependant que dans le lot de Genève, l'espèce **b** n'est représentée que par des rameaux stériles. La fleur étant l'élément essentiel de la distinction des taxa nous estimons que la description de DE CANDOLLE se rapporte principalement à l'espèce **a**. Contrairement à CLARKE et HILL, nous ne pouvons rejeter cette diagnose car elle nous paraît suffisante pour individualiser l'espèce **a** qui doit donc porter le nom de *Strychnos Wallichiana* Steud. ex DC.. De plus DE CANDOLLE en choisissant la part de son herbier personnel a désigné l'holotype de l'espèce, échantillon homogène, bien représentatif de l'espèce **a**.

*Strychnos Wallichiana* Steud ex DC. étant valablement publié, la description postérieure de BENTHAM d'une autre espèce sous le même binôme, ne peut être légitimement retenue. L'espèce **b** analysée par BENTHAM se révélant conspécifique de *Strychnos Kerrii* Hill, c'est avec cette dernière que *S. Wallichiana* sensu Bentham doit être mis en synonymie.

1. L'espèce **c** n'est décrite ni par DE CANDOLLE, ni par BENTHAM. Il s'agit de *S. Vanprukii* Craib., très facile à différencier des deux autres espèces lorsqu'on possède les fleurs.



Pl. 2. — Le 1590 Wallich de l'herbier général de Genève : en mélange un rameau florifère de *S. Wallichiana* Steud. ex DC. et un fragment stérile mais pourvu de crochets de *S. Kerrii* Hill (= *S. Wallichiana* sensu Benth.).



Pl. 3. — Le 1590 Wallich de l'herbier de Paris : à gauche *S. Wallichiana* Steud. ex DC., à droite un rameau florifère de *S. Kerrii* (= *S. Wallichiana* sensu BENTHAM).

